

# MORGANATIQUE...

Dans certaines gazettes de la presse à scandale (qu'on appelait plus crûment il y a trois-quarts de siècle la presse issue) quelques journalaux se sont inspirés d'une mazarinade (1) destinée à notre illustre président pour dévoiler un peu plus certains aspects de la vie privée de ce cher homme (qui a déjà donné lieu à un roman d'où fut tiré un film (2)). Ce sont bien là des mœurs de fin de règne.

N'étant pas moralistes et encore moins moralisateurs, nous ne nous intéressons pas aux frasques extra-conjugales des grandes et grands de ce monde, pour autant qu'ils ne se mêlent pas des nôtres. Reconnaissons que ce n'est pas dans ce registre qu'on peut faire des remontrances à Monsieur François Mitterrand.

Ce que nous lui reprochons touche à un domaine sensiblement plus élevé. Pour assouvir ses ambitions de pouvoir, il s'est allié aux cléricaux modernistes, leur a renvoyé l'ascenseur en leur livrant les rouages de la République et s'apprête à terminer le travail en essayant de faire élire au poste de président un fieffé agent du Vatican, Jacques Delors.

Mais revenons à nos moutons journalaux qui ont étalé leur cuistrerie dans cette affaire. Leur cuistrerie et leur lâcheté. Pour ne pas utiliser les mots justes qui, dans notre société, ont une connotation péjorative, ils ont décrit la dame en question comme une épouse morganatique. Foutre!

Certes, le régime bonapartiste de la V<sup>ème</sup> République présente des aspects de monarchie élective, mais alors utilisons les mots avec toute leur signification sans essayer de finasser, de flagorner.

Dans la dernière édition de l'*Encyclopaedia Universalis*, on peut lire: «*L'adjectif morganatique qualifie le présent, ou douaire, fait à une épouse au lendemain des noces, en échange de tout droit sur les biens de son mari, qui lui était refusé en raison de sa condition. Le mariage morganatique est un mariage contracté entre un roi, un prince ou un noble et une femme de rang inférieur*».

Par exemple, Madame de Maintenon fut l'épouse morganatique de Louis XIV.

Par analogie - puisque les notions de noblesse et de rang ne s'appliquent pas à leur cas - on peut dire de Madame Danièle Mitterrand qu'elle est l'épouse morganatique du président, dans la mesure où elle n'a aucun rôle constitutionnel et n'est qu'une potiche par rapport aux institutions. Il y a quelques années, alors qu'il était fâché contre elle qui mettait son nez dans les affaires intérieures marocaines, cette vieille ordure d'Hassan II s'est permis de signifier qu'il n'avait pas à répondre «*à l'épouse morganatique du Président*».

Quant à l'honorable dame avec laquelle notre cher président entretient une liaison qui a produit une fille adultérine, c'est tout simplement une concubine. Dans notre société hypocrite ces mots au sens très précis font encore mal et au moins mauvais effet. Pour ne pas risquer d'affronter le courroux du patriarche, les journalaux pas téméraires ont préféré inventer un glissement sémantique en utilisant morganatique à contresens. Des fois que le vieux lion aurait encore quelques griffes acérées...

Je le répète, cela ne nous intéresse pas de savoir «*avec qui et dans quelles positions*» (3) les femmes et hommes politiques s'envoient en l'air. Toutefois, il semblerait que pendant plusieurs années des logements de fonction (donc payés par les contribuables), protégés par des fonctionnaires de police, aient été utilisés

(1) Philippe ALEXANDRE, *Plaidoyer impossible pour un vieux président abandonné par les siens*.

(2) Françoise GIROUD, *Le bon plaisir*.

(3) Georges BRASSENS, *Les trompettes de la renommée*.

pour abriter ces amours prétendues illicites, ce bon plaisir du prince (4). Si c'était exact, un autre mot au sens très précis devrait alors être utilisé: concussion. Que le *Dictionnaire encyclopédique Larousse* définit ainsi:

«*Malversation commise dans l'exercice d'une fonction publique, particulièrement dans le maniement des deniers publics*».

**Marc PRÉVÔTEL.**

-----

(4) Jean MONTALDO, *Mitterrand et les quarante voleurs*.